



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2008

du Terrain d'Aventure

Présents : Pierre-Alain Verheyen, Philippe Huguenin, Anne Rochat, Barbara Lattion, Stéphane Marro, Samuel Roy, Jacques Perrier, Daniel Wuarin et Martin Schnorf

Excusée : Mona Schmid

1. Bienvenue aux personnes présentes

Philippe Huguenin ouvre la séance à 18h50 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mai 2007

Le procès-verbal est à disposition pour celles et ceux qui souhaitent le consulter. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2007

Le procès-verbal est à disposition pour celles et ceux qui souhaitent le consulter. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est adopté.

4. Mot du comité

Barbara Lattion informe que les travaux de la Fondation Verdeil n'ayant pas encore commencé, le Terrain d'Aventure en a profité pour utiliser la dernière fois l'extension, soit la partie ouest de la parcelle, pour des grands jeux de groupe.

Le projet de cabane en rondins se concrétise. Le président, Philippe Huguenin, ainsi que l'ancien président, Claude Wagner, se sont rendus à Villars-de-Lans pour discuter de la construction prévue. Nous bénéficions du soutien des services de la Ville et des employés à disposition pour le montage de la cabane. Les enfants pourront y assister, avant d'investir ce nouveau lieu qui sera équipé d'établis et d'outils pour bricoler à l'abri.

Enfin, Barbara Lattion remercie Juric Zeljko, responsable du nettoyage des locaux du Terrain durant plusieurs années, qui a choisi de quitter le poste. Un couple, grands-parents de deux membres du Terrain d'Aventure, occupe maintenant ce poste.

5. Rapport de l'équipe d'animation

Samuel Roy informe qu'en 2007, l'équipe du Terrain a dû adapter au pied levé à l'absence de l'animatrice Marina Racine, qui, pour des raisons de santé, n'a malheureusement pas pu collaborer avec le Terrain d'Aventure. C'est donc en compagnie de Diego Vallarino que l'équipe a poursuivi le travail. Malgré sa grande capacité d'intégration, - il est d'ailleurs remercié pour cela - les animateurs ont dû faire des heures supplémentaires, dues notamment au temps consacré aux diverses explications des tâches inhérentes pour ce poste.

Samuel Roy informe que la construction de l'école de la Fondation Verdeil a été reportée jusqu'à la fin de l'année 2007.

Enfin, il énumère les différentes activités pour la saison, à savoir :

- cabane en terre en construction,
- pain au feu de bois,
- construction d'un petit four solaire en aluminium,
- exposition de dessins sur les animaux, les insectes et les plantes qui cohabitent avec les humains,
- atelier « Art Récup » animé par l'animatrice du Terrain Caroline Aeby. Il s'agit de récupération de bouteilles en PET, berlingots, barquettes en plastique, gobelets, bois flottés, CD et autres déchets généralement destinés à la poubelle.
- jeux coopératifs,
- activités « au fil de la laine » et découverte de quelques techniques à base de laine,
- silex, feu, arcs et flèches ou comment devenir indien,
- atelier « Théâtre Aventure » : de nouvelles compagnies de jeunes comédiennes et comédiens auront l'occasion de découvrir de petits secrets sur leur voix, de nouvelles possibilités de leur corps et réaliseront de superbes improvisations.

Philippe Huguenin remercie l'équipe d'animation, les civilistes et moniteurs pour leur travail et pour ce qu'ils apportent au Terrain.

6. Présentation et acceptation des comptes et du budget

Daniel Wuarin présente les comptes 2007 et informe de la concordance exacte entre les chiffres et les pièces justificatives y relatives.

Les éléments constitutifs du bilan, dont le total s'élève à fr. 49'862.39, ont été examinés avec soin le 22 avril 2008, en présence de la secrétaire-comptable Erina Aiello. L'exercice 2007 présente un bénéfice de fr. 734.59.

Philippe Huguenin remercie les vérificateurs de comptes pour leur fidélité et régularité.

Daniel Schnorf remercie l'assemblée de l'accueil qui lui a été porté ainsi que le secrétaire général pour les subventions allouées, importantes à l'Association.

Les vérificateurs Daniel Wuarin et Martin Schnorf proposent d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité et aux vérificateurs des comptes. L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes et en donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Samuel Roy distribue le budget 2008 et informe que la subvention monitorat est difficile à estimer et passe en revue les différents comptes. Il signale aussi que les fr. 5.- perçus pour chaque repas contrebalancent les frais réels de nourriture. Le budget est accepté à l'unanimité.

Samuel informe également que la fréquentation des membres augmente mais il est encore trop tôt pour formuler une conclusion. Pour accroître la fréquentation, le Terrain d'Aventure a été présent à différents rendez-vous et collabore en partenariat avec le Centre de loisirs de Boisy. Pour exemples :

- le vide-grenier organisé par la Centre de Boisy,
- le réseau de proximité,
- la fête de quartier de Boisy,
- les cours de cuisine organisés au Terrain,
- publicité auprès des concierges des immeubles du chemin de Pierrefleur.

7. Démissions et élections au comité

Démission

Birgit Boislard démissionne du comité. Elle s'occupait du thème de la « Ficelle, puis de la cabane en rondins. Le président la remercie pour son engagement. Ce thème doit être repris par une autre personne du comité.

Election au comité

Le président accueille Stéphane Marro qui est accepté à l'unanimité au comité. Il reprendra le poste des finances. Il travaille dans une fiduciaire à Lausanne.

Il informe qu'il prend en charge une future réclamation fiscale avec l'ACI. L'Association a reçu une sommation de payer une créance. Il fera une demande d'exonération pour éviter la prescription. Les statuts devront être modifiés.

8. Démissions et élections des vérificateurs des comptes

Les statuts leur permettant de rester, les vérificateurs Daniel Wuarin et Martin Schnorf proposent de se représenter. Ils sont réélus par l'assemblée générale.

9. Information sur la construction de l'école Verdeil

Philippe Huguenin informe que le projet de construction de l'école se fait de manière envahissante. Il subsiste un déficit d'information de la part de l'école. Le Terrain pourra conserver le poulailler et la cabane des trappeurs provisoirement. Il y a eu une séance avec la commission de construction du chantier, le conseil de la Fondation Verdeil, les architectes, le secrétaire général de la FASL ainsi que le président du Terrain d'Aventure. Il en ressort des discussions que l'école souhaite enlever tout ce qui se trouve sur le terrain annexe et remplacer l'espace par de la pelouse. Le président informe être déçu.

Stéphane Marro, nouveau membre du comité, constate avec un peu de recul qu'il est regrettable n'avoir rien reçu d'écrit ensuite de cette séance.

M. Pierre-Alain Verheyen parle de cette séance. La Fondation Verdeil souhaite montrer son territoire mais le secrétaire général de la FASL n'a pas entendu un refus de coopérer

et, selon lui, l'esprit du Terrain d'Aventure a bien été entendu. Le directeur de la Fondation est ouvert mais il doit rendre des comptes à son conseil de fondation. Le droit de superficie va être accordé pour la construction de l'école; le budget de la Fondation a augmenté.

Une séance en septembre est fixée avec l'équipe du Terrain d'Aventure, le secrétaire général de la FASL ainsi que la Fondation de l'école Verdeil.

M. Verheyen termine en disant que le Terrain d'Aventure est une fabuleuse carte de visite de la Ville de Lausanne.

L'équipe du Terrain d'Aventure aura besoin d'un coup de mains pour déplacer les cabanes se trouvant sur l'annexe du terrain.

10. Qu'en est-il d'un nouveau Terrain d'Aventure ?

Philippe Huguenin informe qu'il y a une réelle volonté de trouver un terrain. La Ville voit bien le succès d'un second Terrain d'Aventure. Elle envisage un quartier populaire pour ce projet mais pas à la périphérie de la Ville. La première piste est annulée car le terrain est pollué. Il s'agit d'un site industriel situé à Malley. Des nouvelles idées de terrain sont à ramener à la FASL.

11. Divers / projets en cours

Aucun point divers.

12. Modification des statuts

L'article 11 « Dissolution » est revu.

Une plainte pénale a été déposée à la police et cette demande s'est révélée caduque. L'animateur ayant déposé la plainte n'avait pas une signature valable selon les statuts. L'article 5 « Le comité », dans son dernier paragraphe, est modifié en conséquence pour éviter à l'avenir une nouvelle situation de vice de forme.

L'article 2 « But » est accepté à l'unanimité.

Les autres articles des statuts seront traités en séance de comité ou en assemblée générale extraordinaire.

Philippe Huguenin clôt la séance à 20h15 et remercie les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale.

Prise de notes : Erina Aiello